

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois: 22.00; 6 mois: 41.00; 1 an: 78.00
France et Belgique.....	» 23.00; » 43.00; » 80.00
Etranger: Tarif A.....	» 35.00; » 70.00; » 140.00
» Tarif B.....	» 50.00; » 100.00; » 200.00

ANNONCES.....  
REDACTION.....

PARIS.....	13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 00.40.
LILLE.....	35, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
TOURCOING.....	33, rue Carnot. Téléph. 37.
ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1006. Inter. 6.

CHEQUES  
POSTAUX  
78 LILLE

**CHAUSSURES DOLLY**  
20, Rue de Lannoy, 20  
**ROUBAIX**  
LES PLUS BEAUX  
MODÈLES  
LES PLUS HAUTES  
NOUVEAUTÉS  
pour Dames  
en Daim, Chevreau  
Couture ou Noir  
à des prix défiant  
toute concurrence  
(Téléphone 23-86)

## BILLET PARISIEN

### Fête du drapeau rouge ou fête du muguet?

(DE NOTRE RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 30 AVRIL (MINUIT).

Les ministres se sont réunis cet après-midi en Conseil de Cabinet; ils ont examiné, selon les termes du communiqué remis à l'issue de la séance, les affaires courantes. Parmi ces dernières, l'agitation communiste pour le 1<sup>er</sup> Mai a été tout naturellement l'objet des préoccupations du Conseil. M. Tardieu, qui a conféré tous ces derniers jours avec M. Chiappe, préfet de police et les hauts fonctionnaires de la police, a pu donner à ses collaborateurs l'assurance que toutes les mesures ont été prises pour maintenir l'ordre dans les rues, tant à Paris que dans les départements.

Dans la journée, les Pouvoirs publics devaient d'ailleurs passer aux actes. Vingt-deux étrangers, convaincus d'avoir abusé de l'hospitalité qu'ils reçoivent librement chez nous pour se faire les propagandistes de la révolution, ont été expulsés. D'autre part, un numéro spécial de l'HUMANITÉ, destiné aux armées, a été saisi. A la suite de cette saisie, un mandat d'arrêt a été lancé par M. Delalé, juge d'instruction, contre M. Maraudet, gérant de l'organe moscovite. Enfin, une centaine d'individus qui, sur divers points de l'agglomération parisienne, se livraient à la distribution de tracts antimilitaristes, ont été arrêtés. Ce coup de filet enlèvera certainement aux émeutiers quelques-uns de leurs meilleurs soldats.

La saisie des quelque cent mille numéros de l'HUMANITÉ destinés à être distribués clandestinement dans les casernes, est une opération de salut publique dont il faut féliciter le Gouvernement. C'est avec une application toute particulière que les représentants de la III<sup>e</sup> Internationale cherchent à corrompre la conscience de nos jeunes soldats; ils n'ignorent pas que l'armée, sauf quelques minimes exceptions, est parfaitement saine. Or, l'armée soustraite à la propagande révolutionnaire c'est l'échec inévitable de toute opération subversive de quelque envergure; c'est le triomphe de l'ordre contre le désordre. Voilà une situation, qui inquiète les gens de Moscou et qu'ils travaillent à renverser.

Mais leurs buts sont trop clairs, leurs jeux trop cyniques pour qu'ils réussissent. Ni dans les casernes, ni dans les ateliers, ils ne gagnent de terrain. Le 1<sup>er</sup> Mai s'annonce comme des plus calmes et si des désordres locaux peuvent toujours se produire sous l'influence des chefs révolutionnaires, nous gagerions qu'il sera suivi dans l'ensemble la fête du muguet et du printemps.

## LETTRÉ DE BRUXELLES

### BELGIQUE ET GRAND-DUCHÉ

(D'un correspondant particulier)

BRUXELLES, 30 AVRIL 1930.

L'accueil fait par les Grands-Duques à la Famille royale de Belgique fut particulièrement enthousiaste. Il couronne les relations amicales qu'entretennent les deux pays, surtout depuis la guerre. Le Grand-Duché, comme la Belgique, a été assailli par l'Allemagne et occupé.

Après la guerre, l'idée de réunir le Grand-Duché à la Belgique fut lancée, non pas dans un esprit de conquête, mais de fraternité. On rappela qu'il n'avait pas dépendu des Grands-Duques de notre point de vue et qu'en 1830 non nombre d'entre eux avaient fait le coup de feu avec les Belges contre les Hollandais, dans une idée d'union.

Les grandes puissances en jugèrent autrement. Elles arrachèrent, par le traité du 15 octobre 1831, dit des « Vingt-quatre articles », une partie du Luxembourg à la Belgique et une partie du Limbourg.

Cette décision était « finale et irrévocable ». Le mort dans l'âme et ne « cédant qu'à une force irrésistible », comme le déclara M. Le Hon, la Chambre belge adopta le traité le 1<sup>er</sup> novembre, par 59 voix contre 38 et le Sénat, le 3 novembre, par 35 voix contre 8.

Mais le roi Guillaume refusant de signer ce traité, les pourparlers durèrent jusqu'en 1839, la Belgique s'efforçant d'obtenir le Grand-Duché et le Limbourg en entier.

Le roi Louis-Philippe dissuada lui-même Léopold I<sup>er</sup> de maintenir ces revendications, malgré l'indignation du pays à l'idée de voir mutiler deux de ses provinces. L'Allemagne menaçant de combattre par les armes l'attitude de la Belgique.

Après treize séances houleuses et pathétiques, la Chambre s'inclina en 1839. Deux ministres démissionnèrent plutôt que de signer, MM. Ernst et d'Huart. Les députés du Luxembourg et du Limbourg furent au premier rang des protestataires. Sur 47 membres présents à la Chambre, 31 révoquèrent le traité, 14 le rejetèrent.

L'histoire de ces tristes jours rapporte que beaucoup de Luxembourgeois séparés de force émigrèrent dans la partie belge de leur province.

Ce sont ces souvenirs qui firent espérer après la guerre le retour du Grand-Duché à la Belgique. L'idée n'eut aucune suite diplomatique ni politique.

Le Grand-Duché, jaloux de sa vie propre et de son indépendance, manifesta cependant son amitié pour la Belgique par la conclusion d'un accord économique, mis en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1922 et lequel, après des débats difficiles, est entré dans l'ère des bonnes réalisations.

Il devra encore être révisé, sans doute; et il est certain que l'enthousiasme avec lequel les souverains belges furent reçus à Luxembourg favorise encore la bonne volonté des deux peuples de vivre dans l'entente la plus cordiale.

## Le Traité des réparations orientales



Dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, ont été signés les quatre accords réglant d'une façon définitive les diverses obligations résultant du Traité de Trianon. Voici une photographie prise pendant la signature. De gauche à droite: MM. GOODCHILD (Anglais), LOUCHEUR et TITULESCO (Roumain).

### L'horrible mort d'un aviateur acrobate allemand

Berlin, 30 avril. — Un aviateur acrobate, bien connu en Allemagne par ses audacieuses prouesses, vient de trouver une mort horrible au cours d'une exhibition qu'il faisait hier soir, à Dusseldorf, devant des milliers de spectateurs.

Cet aviateur, nommé Hundertmark, s'était spécialisé dans un exercice qu'il avait déjà maintes fois exécuté sans incident et qui consistait à passer d'un avion dans un autre appareil en plein vol. Celui-ci devait survoler le premier et lancer une échelle de corde dont s'emparait rapidement l'aviateur acrobate dont à laquelle il s'attachait pour gagner ensuite le premier appareil.

Or, il arriva ceci: c'est que Hundertmark parvint bien à saisir l'échelle de corde, mais il fut incapable d'en gravir les échelons.

Et le public, pendant près d'une heure, assista, angoissé d'abord, puis bientôt terrifié, aux efforts désespérés d'un malheureux pour réaliser son exploit coutumier, et aux tentatives de l'observateur dans l'avion transbordeur pour remonter l'échelle au bout de laquelle se balançait le corps de l'acrobate.

Tous les efforts pour mettre fin à cette fâcheuse situation ayant été vains, le pilote dut se résigner à l'atterrissage. Il s'ingénia à regagner le sol aussi lentement que possible. Mais le corps d'Hundertmark n'en fut pas moins traîné sur un parcours d'une centaine de mètres avant que l'appareil fut immobilisé.

Bien que son corps fût horriblement mutilé, l'infortuné acrobate, victime de sa témérité, respira encore faiblement quand on le mit sur une civière pour le transporter à l'hôpital, mais il ne tarda pas à s'éteindre.

### Un cambriolage tragique dans l'Oise

Pour la deuxième fois en quelques mois, le château de Glannes, situé près de Clermont, dans l'Oise, et propriété de M. Gorisse, rue d'Amiens, 10, rue Ampère, à Paris, vient de recevoir la visite des cambrioleurs. Cette fois encore, ils ont été mis en fuite par M. Edmond Roche, jardinier-concierge. Mais, infortuné, celui-ci est tombé victime de son courage; dérangés dans leur opération, les bandits l'ont accablé à coups de revolver et blessé grièvement.

Il était deux heures du matin. M. Roche, qui occupait un petit pavillon pris de l'entrée de la propriété, ne dormait pas. Soudain, son attention fut attirée par un bruit de vitres brisées.

M. Roche s'hâta en hâte et s'arma d'un revolver, puis se dirigea vers l'endroit d'où venait le bruit. Soudain, comme il contourait l'aile gauche du château, il se trouva en présence d'un individu qui faisait le guet.

Le malfratier, qui était armé d'un revolver, tira le feu sur le jardinier. Celui-ci riposta. Pendant ce temps, deux autres individus sortaient du château et, à leur tour, tiraient feu dans la direction du jardinier, tout en prenant la fuite vers le fond du parc, où se trouve une petite porte qu'ils avaient ouverte à l'aide de fausses clés.

Pendant ce temps, M<sup>lle</sup> Roche venait au secours de son mari et le trouva étendu sur le sol, la poitrine trouée d'une balle.

M. Roche, qui a le poumon droit perforé, a été dirigé sur la clinique du docteur Caragelle, à Amiens.

M. Gorisse, arrivé sur les lieux dans la nuit, a constaté qu'on ne lui avait dérobé que son revolver, placé dans le tiroir de son bureau.

## M<sup>lle</sup> Anne Tyrrell s'est mariée hier à Notre-Dame Avant le meeting catholique de Lambersart

Paris, 30 avril. — Aujourd'hui a été célébré, en l'église métropolitaine de Notre-Dame, le mariage de M<sup>lle</sup> Anne Tyrrell, fille de l'ambassadeur d'Angleterre et de lady Tyrrell, avec M. Adrien Holman, secrétaire d'ambassade de Grande-Bretagne, à Paris.

La fiancée était vêtue d'une magnifique robe de crêpe George, avec une longue traîne portée par trois fillettes, parmi lesquelles on remarquait les filles de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Walter Edge. Quarante et un garçons et fillettes vêtus de blanc, escortaient la jeune mariée.

L'échange des anneaux a été fait à la sacristie, en présence de la famille à laquelle s'étaient joints quelques amis.

A l'issue de cette brève cérémonie, la mariée a été conduite par lord Tyrrell à l'hôtel qui avait été spécialement dressé devant le chœur. Aux premiers rangs de la très nombreuse assistance avaient pris place: le représentant du président de la République; M. de Fougères, représentant M. Brandt, ministre des Affaires étrangères; les membres du Gouvernement, du corps diplomatique, des corps constitués et les personnalités les plus marquantes de la société française et anglaise.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux

La Fédération Nationale Catholique est une grande œuvre. Peut-être n'est-il pas inutile de le rappeler, à l'approche de ce meeting de Lambersart, qui, le 18 mai, rassemblera les catholiques du Nord.

Née aux jours sombres de 1924, au moment où la liberté religieuse était gravement menacée par la retour au pouvoir d'un gouvernement maçonnique, la Fédération a rapidement grandi et enrôlé sous son drapeau plus de trois millions de Français. Sous la direction énergique de son chef, le général de Castelnau, elle a pris un magnifique essor et même inlassablement, en collaboration avec la D.R.A.C. et la P.A.C., une très belle campagne de redressement catholique.

Cette campagne, il convient moins de la décrire — elle se déroule au grand jour depuis cinq ans — que d'en dégager la philosophie et les leçons.



M<sup>lle</sup> TYRRELL

époux par le R.P. Mac Davy, chapelain catholique de la colonie anglaise, et la messe a été célébrée par S.G. Mgr Chaptal.

Après la messe, les époux se sont rendus directement à l'ambassade où une grande réception avait été organisée.

Depuis le mariage de Marie Stuart et de François II, en 1558, c'est la première fois qu'une Anglaise catholique se maria à Notre-Dame de Paris.

### L'éloge funèbre de Mgr Julien par Mgr Lesne

Ainsi que nous l'avons indiqué hier, au service de quarantaine célébré mardi en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Arras, pour le repos de l'âme de Mgr Julien, Mgr Lesne, recteur des Facultés Catholiques de Lille, a prononcé un éloquent éloge funèbre de l'émérite Evêque.

Nous en détachons un passage où l'orateur a rappelé que Mgr Julien avait parlé pour toute la France et la magnifique péroraison :

Mgr Julien fut un de ceux dont la voix a porté très loin. Comme jadis un Pie, un Dupanloup, comme son grand prédécesseur sur le siège d'Arras, Mgr Parisis, il a parlé pour toute la France. Le rayonnement de sa parole, de ses pastorales, de ses conférences, de ses leçons aux Semaines sociales est dû non point tant à son talent d'écrivain qu'à l'originalité, à la force, à l'opportunité d'une doctrine qui, fondée sur la pure tradition catholique, sur l'enseignement des pères, se tournait tout entière vers les problèmes de l'heure présente, que sa haute intelligence n'a cessé de méditer. La famille, l'église, la pacification politique retiennent toute son activité.

Cette grande existence ne laisse-t-elle derrière elle en ce monde que le sillage qui se reforme aussitôt, si puissante que soit la carène du vaisseau qui a fondé un instant la mer? N'abandonne-t-elle qu'à l'oubli et au néant dans le remous des sociétés changeantes? Non. L'Evangile a dit que le grain de froment jeté en terre rapporte seulement du fruit quand il est mort. Le grand évêque d'Arras a été semence d'idées, semence d'action. Le grain de sa pensée a été jeté partout; elle vit encore sur notre terre et elle croît partout, là où personne ne la voit. Dieu seul connaît et juge les fruits qu'elle portera.

Vous à cette œuvre silencieuse, ignorée, la seule qui soit digne d'un ministre de Dieu, Mgr Julien avait peu souci de ce que les hommes disaient et de ce qu'ils diraient de lui. Devant sa tombe glorieuse, les hommes proclament aujourd'hui qu'il a illustré l'église d'Arras, qu'il a bien servi la cause de la grande Eglise catholique, de la patrie française et de la paix des sociétés. Si ne les croirait pas et leur commanderait de se taire, ne demandant qu'une prière à ceux qu'il a tant aimés et éclairés.

## Le tunnel sous la Manche

Londres, 30 avril. — Répondant à un député qui lui demandait aux Communes s'il avait déjà pris une décision concernant la construction du tunnel sous la Manche et s'il pouvait indiquer à quelle date il serait en mesure de communiquer à l'Assemblée les conclusions du Comité de défense impérial, le premier ministre a déclaré :

Je dois répondre par la négative aux questions qui me sont posées. Je ne puis rien ajouter de plus à ce que j'ai dit antérieurement sur ce sujet. Le rapport sur la question du tunnel est en ce moment aux mains de deux ou trois Comités divers, qui l'étudient, et je ne puis pas leur demander de me faire connaître leurs vues avant qu'ils aient définitivement arrêté leur décision. Il convient qu'on ne perde pas de vue que le projet de construction du tunnel est à cette heure en des plus grands projets de la politique nationale sur lesquels le gouvernement ait à se prononcer.

## UN CONSEIL DE CABINET

Paris, 30 avril. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis en Conseil de Cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. André Tardieu.

Le Conseil a examiné les diverses questions économiques et politiques en cours et a procédé ensuite à l'expédition des affaires courantes.

## LE NOUVEL AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE A PARIS



M. ULRICH RAU, actuellement ministre d'Allemagne à Varsovie, désigné comme ambassadeur à Paris.

## UN MINISTRE JAPONAIS A BERLIN



(Wide World photo.) L'AMIRAL TAKARABE, ministre japonais de la Marine qui est en ce moment à Berlin. (w.w.p.)

## M. Schoeber à l'Elysée

Paris, 30 avril. — Le président de la République a reçu, cet après-midi, M. Schoeber, chancelier d'Autriche, qui lui a été présenté par M. Grunberger, ministre d'Autriche à Paris. Au cours de l'audience, M. Gaston Doumergue a remis à M. Schoeber les insignes du Grand-Croix de l'Ordre de la Légion d'honneur.

En quittant l'Elysée, le chancelier d'Autriche s'est rendu à la présidence du Conseil où il a été reçu par M. André Tardieu.

## La révolte des 4.000 prisonniers du pénitencier de Columbus

Londres, 30 avril. — Une mutinerie formidable s'est à nouveau produite à la prison de Columbus. L'état d'esprit des prisonniers, depuis le récent incendie, s'est aggravé; nombre d'entre eux recourent à des moyens désespérés pour s'évader.

Ce matin, treize cents d'entre eux ont ignité en masse une nouvelle émeute. Deux cents coups de fusil ont été tirés par la troupe sur les mutins, par les meurtriers des murs. Une garde munie de mitrailleuses et de bombes lacrymogènes, veille en permanence. La loi martiale a été proclamée dans la prison.

## LES TRAVAUX DE L'EXPOSITION COLONIALE

Paris, 30 avril. — M. Olivier, commissaire général à l'Exposition coloniale, a visité, ce matin, les travaux déjà très avancés des principales sections et des monuments édiflés dans le bois de Vincennes.

Les visiteurs ont pu admirer la splendide répétée du temple d'Angkor, qui sera vraisemblablement le clou de l'Exposition et dont l'édification est presque terminée.

Un déjeuner a ensuite réuni les représentants de la presse autour de M. Olivier et de ses collaborateurs. Au dessert, l'ancien gouverneur général de Madagascar a donné lecture d'un télégramme de sympathie adressé à la presse par le maréchal Lyautey, puis il a exposé, en un discours très applaudi, les caractéristiques de l'effort entrepris par la France pour donner un aperçu des résultats qu'elle a obtenus dans ses possessions d'outre-mer.

## Il y a cinquante ans que M. Poincaré appartient au barreau de Paris

Il y aura cette année un demi-siècle que M. Raymond Poincaré appartient au barreau de Paris. C'est, en effet, en l'année 1880 que celui qui allait devenir président de la République, avant prêt serment, fut admis au stage au Palais de Justice.

On se préoccupe de célébrer, avec tout un éclat particulier le jubilé professionnel de l'homme d'Etat dont l'œuvre et la vie illustrent le prestige du barreau parisien. Dès maintenant, on envisage de souligner l'importance de cette commémoration en demandant à M. Poincaré d'accepter de rentrer au Conseil de l'Ordre, qu'il quitta spontanément en 1924, lorsque ses lourdes obligations de président du Conseil l'empêchèrent de continuer à assister régulièrement aux séances hebdomadaires.

## Un chien policier retrouve en Suisse une fillette disparue

Aux Mayens-de-Sion, on signale la disparition de la petite Simone de Bons, âgée de deux ans. La police de Lausanne fut avisée par celle de Sion, qui demandait un chien policier. Le chien Marco fut transporté à Sion en automobile. A 19 h., il était placé devant le berceau de l'enfant et partait aussitôt dans la direction de la forêt, entraînant à sa suite son maître. Chavanne. A 20 h., le chien conduisit son maître dans un épais frêre, où l'enfant fut trouvée endormie, exsangue. Elle a été immédiatement ramenée à ses parents.

## Les prêts aux invalides de guerre

Paris, 30 avril. — Le Journal Officiel publie prochainement une loi qui réalise une réforme en substituant au régime de l'assurance ordinaire, l'institution d'un fonds spécial de garantie pour le remboursement des prêts consentis aux invalides de guerre.

Ceux qui désirent recourir à ce fonds spécial doivent faire agréer leur demande par l'Office national des mutilés. Ils versent ensuite les primes normales qu'ils auraient à payer s'ils étaient assurés et le fonds spécial fait face aux risques supplémentaires résultant de leurs blessures, au moyen de surcharges versées par l'Etat, de subventions, etc.

Un crédit de deux millions est inscrit au budget du ministère de la Santé publique, au titre de la contribution de l'Etat au fonds en question. M. Desiré Ferry va prendre, sans délai, les dispositions qui permettront aux victimes de la guerre de bénéficier de la nouvelle loi.

## LES ASSURANCES SOCIALES

### L'agglomération de Roubaix-Tourcoing sera-t-elle « circonscription industrielle » ?

On sait que dans les centres qualifiés « circonscription industrielle », le salaire limite en ce qui concerne les Assurances sociales est fixé de 15 à 18.000 francs pour les ouvriers sans enfant et jusqu'à un maximum de 25.000 francs pour ceux qui ont plus de trois enfants.

Des échanges de vues ont lieu en ce moment entre M. Pierre Laval, ministre du Travail, et la Préfecture du Nord, relativement à la constitution éventuelle d'une circonscription industrielle qui engloberait l'agglomération de Roubaix-Tourcoing.

## Une mine éclate près de Mulhouse, tuant deux ouvriers

Mulhouse, 30 avril. — Un accident s'est produit à la carrière de Pfaffenheim. Une mine avait été posée, qui n'éclata pas. Les carriers voulurent rouvrir le trou de mine pour y poser une nouvelle charge de poudre lorsque, soudain, par suite du forage, des étincelles se produisirent et communiquèrent le feu à l'ancienne charge, qui explosa. Les ouvriers, Joseph Freudenreich, vingt-huit ans, de Guebwiller, et Alfred Alburger, vingt-deux ans, de Pfaffenheim, ont été tués sur le coup.

## L'ABATAGE MOINS CRUEL DES BESTIAUX



(Photo H. Mammel.)

En présence de M<sup>lle</sup> Camille de Gast, présidente, la Société Protectrice des Animaux a fait procéder, aux abattoirs de la Villette, à des essais d'abatage automatique des animaux de boucherie.

VOICI L'ABATAGE D'UN BŒUF AU MÉCANISME AUTOMATIQUE